



SCCUQ
bil@n avril 2013

Bilans 2012 - 2013

RÉDACTRICE EN CHEF
MARIE BOUVIER, TRÉSORIÈRE
MONTAGE ET RÉVISION D'ÉPREUVE
VIOLAINE GASSE
IMPRESSION
REPRO-UQAM

IDENTITÉ VISUELLE
SIRROCO COMMUNICATION

SCCUQ
ADRESSE CIVIQUE
1255, RUE ST-DENIS, LOCAL A-R540
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H2X 3R9

ADRESSE POSTALE
C.P. 8888, SUCCURSALE CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H3C 3P8

TÉL. : 514 987-3495
[HTTP://WWW.SCCUQ.UQAM.CA](http://www.sccuq.uqam.ca)

TÉLÉC. : 514 987-8475
ADRESSE ÉLECTRONIQUE: SCCUQ@UQAM.CA

PRÉSIDENCE - BILAN

En cette fin de mandat, et ce en vertu de nos statuts et règlements, c'est avec plaisir que je fais rapport des activités réalisées depuis mon élection le 23 août 2012 à la présidence de notre Syndicat. Ce bilan, je le fais dans un contexte particulier, celui de mon départ du Comité exécutif du SCCUQ. Je ne sollicite pas un autre mandat, des circonstances personnelles m'obligent à revoir mon implication syndicale pour la prochaine année.

C'est avec un Comité exécutif réduit que j'ai entamé ce mandat. J'ai dû assumer pendant deux mois les responsabilités de la vice-présidence à la convention collective, de la vice-présidence aux affaires universitaires et de la présidence. Ce bilan se veut l'historique des faits saillants du travail accompli, dont voici le compte rendu :

- Le parachèvement du trimestre d'hiver s'est fait dans des conditions difficiles pour l'ensemble de notre groupe. La mise en œuvre de la résolution, votée par l'assemblée générale du 28 août 2012, qui mandatait le Comité exécutif du SCCUQ pour qu'il puisse, au besoin, déclencher un arrêt de travail (pouvant être assimilé à une grève illégale dans le cadre de la Loi 12) et pour appuyer les personnes chargées de cours pouvant être amenées à ne pas être en mesure d'offrir leur prestation d'enseignement. J'ai mis en place une cellule de crise, formée par toutes les officières et tous les officiers, des déléguées et délégués de notre Syndicat, ainsi que des collègues de la FNEEQ, afin d'accompagner le plus de collègues possible dans leur salle de cours durant la reprise du trimestre d'hiver 2012. Les visites ont été effectuées pour toutes les plages horaires, des centaines de rapports d'incidents ont été remplis et quelques cas problématiques ont pu être réglés.
- Dans le cadre du Sommet sur l'enseignement supérieur, nous avons contribué, en tant que syndicat, aux mémoires soumis par

la FNEEQ, et ce, pour les différents thèmes.

- La présidence a travaillé en collaboration avec la vice-présidente aux relations inter-syndicales à resserrer les liens avec les associations étudiantes et les autres syndicats de l'UQAM. Lors des différentes rencontres, des positions communes ont été tenues, que ce soit pour dénoncer la brutalité policière lors de la grève étudiante ou pour soutenir des projets novateurs comme UTILÉ.
- Cette année, plusieurs syndicats de notre fédération ont fait appel à nous pour solliciter notre appui lors de leurs négociations de conventions collectives. Nous avons répondu présents à nos collègues du SCCUQO (Outaouais), du SCCUL (Québec) et des chargées et chargés de cours de McGill, nouveaux venus dans notre fédération et qui tentent de signer une première convention collective.

La défense de nos conditions de travail se fait au quotidien au sein de notre Syndicat. Les échanges formels et les prises de décisions se font dans les différentes instances, CE, CS et AG. Mais le suivi des décisions est garanti chaque jour par des personnes soucieuses et engagées.

Je tiens à remercier mes collègues du Comité exécutif, les conseillères en mobilisation-intégration et les agentes et l'agent du CAART. Ce fut une année difficile, j'en conviens! Mais je pars avec le sentiment du devoir accompli. Merci à ceux et à celles qui font la différence.

Le professionnalisme et le dévouement de notre secrétaire sont indéniables. Merci Violaine pour les dizaines de petites choses que tu fais chaque jour afin de rendre les choses possibles.

Zakaria EL Mrabet
Président

CONVENTION COLLECTIVE - BILAN

Lors de l'assemblée générale du 10 décembre 2012, je vous ai présenté la lettre d'entente négociée pour la reprise des trimestres d'hiver et d'automne 2012. Les personnes chargées de cours ont réussi à préserver leurs gains en terme de rémunération, de pointage et de priorité d'attribution des cours lors de la reprise du trimestre d'hiver. Elles ont également obtenu l'annulation de l'évaluation de l'enseignement. D'autre part, en reconnaissance des efforts fournis par les personnes chargées de cours lors de la reprise du trimestre d'hiver et du trimestre compressé d'automne, l'Université a accepté de verser 75 000 \$ dans le fonds d'intégration qui s'ajouteront au montant annuel habituellement octroyé. Au cours des discussions sur la lettre d'entente, l'Université nous a demandé de retirer quatre griefs collectifs portant sur le retard de la paie, le retard d'affichage, l'annulation des contrats de l'été et l'exclusion de certains cours de l'affichage complémentaire. Après étude et discussions, l'Assemblée générale a décidé que ces griefs pouvaient être retirés.

Lors de cette même AG, je vous informais de l'issue de la plainte déposée contre le Syndicat et un ancien officier syndical devant la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Après plusieurs discussions, les parties ont conclu une entente hors cours, sans admission de responsabilité et qui met fin à toute procédure devant cette Commission.

Les discussions sur la possibilité de contracter une assurance invalidité longue durée, qui viendrait compléter l'assurance salaire courte durée que nous avons déjà depuis la dernière convention collective, se sont poursuivies au sein du comité syndical-patronal. Je vous ai présenté un état des discussions lors de l'AG du 10 décembre 2012, ainsi qu'une analyse plus détaillée des propositions faites par les assureurs lors du Conseil syndical du 27 février 2013. L'assemblée générale spéciale

du 28 mars 2013 aurait dû être l'occasion de nous prononcer sur ce dossier, toutefois les discussions doivent se poursuivre.

Une organisation a été nécessaire afin de permettre, d'ici à la fin de l'année 2013, que douze dossiers puissent passer en arbitrage, dossiers portant principalement sur des congédiements abusifs, le non respect de la clause passerelle ou le non respect de promesses de contrats. Le 4 février 2013, l'arbitre Viau a rendu une décision en faveur d'une personne chargée de cours dans un dossier de non respect de la clause de priorité d'embauche (dite aussi clause passerelle). L'arbitre a rappelé à l'Université que, bien que souveraine, l'Assemblée départementale devait respecter les dispositions de la convention collective des chargées et chargés de cours, et qu'il revenait à l'Université de s'assurer qu'il en soit ainsi.

Finalement, je tiens à féliciter l'équipe du Comité des agentes et agents de relations de travail, le CAART, qui a défendu les droits et intérêts de nos membres, et ceci dans un contexte difficile. En effet, il convient de rappeler que, suite au départ du vice-président à la convention collective à la fin de l'été 2012, le CAART et la présidence du Syndicat ont dû négocier et gérer les conditions de la reprise de la session d'hiver 2012 et d'automne 2012 en plus de s'occuper des dossiers courants et de maintenir les liens avec la partie patronale.

Bravo à tous !

Gaëlle Breton-Le Goff
Vice-présidente à la convention collective

AFFAIRES UNIVERSITAIRES - BILAN

Un premier bilan déjà! Un court bilan teinté de collaboration et de concertation avec les officières et le président du comité exécutif ainsi qu'avec mes collègues membres du comité mobilisation-intégration.

Dès mon élection le 22 octobre dernier au poste de vice-présidente aux affaires universitaires, je me suis investie avec dynamisme et détermination à vous servir.

À l'automne, la tenue des assemblées d'unité dans tous les départements, écoles et instituts de l'UQAM m'a permis d'échanger avec vous sur les enjeux de notre apport à la vie académique de l'Université.

Deux aspects fondamentaux émergent dans l'implication à part entière des personnes chargées de cours à l'enseignement :

- 1) la valorisation de notre présence avec droit de parole et droit de vote aux différentes instances de l'Université;
- 2) l'intégration de nos membres à des équipes de recherche.

Ces aspects demeurent toujours d'actualité et je suis d'avis qu'il est impératif de veiller à ce que l'état d'avancement de ces dossiers soit de plus en plus significatif pour l'année à venir.

En marge du Sommet sur l'enseignement supérieur

Une journée de consultation des membres s'est tenue le 31 janvier et un retour en assemblée générale spéciale a donné lieu à plusieurs échanges sur notre positionnement à titre de chargées et chargés de cours à l'UQAM.

À l'issue de cette journée, plusieurs résolutions ont été adoptées. Certaines seront réalisées à moyen terme alors que pour d'autres, leur mise en application a été immédiate puisqu'il s'agissait de déployer des actions en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur.

Ainsi, de concert avec la vice-présidente à l'information et le soutien de l'équipe syndicale, nous avons produit et distribué des signets valorisant l'apport des personnes chargées de cours à l'enseignement universitaire.

D'autre part, le message : *Valorisons notre contribution à la recherche et à la création* a été lancé auprès de nos membres afin de recueillir leurs réalisations d'activités de recherche et de création au sein des facultés, écoles et départements. La liste des réalisations reçues a fait l'objet d'une lecture publique le 25 février dernier dans le cadre de l'événement *Moulin à paroles en marge du Sommet*.

Le comité mobilisation-intégration a convié nos membres dès le début du trimestre d'hiver à plusieurs manifestations, sous les nouveaux drapeaux du SCCUQ, dont celle du 26 février : *Au Sommet de l'indexation, manifestons pour une éducation libre, accessible et gratuite!*

Par ailleurs, les projets d'intégration sont importants pour le pouvoir de notre force vive les différents départements. Ainsi, au courant des prochaines semaines, je compte tenir des ateliers de formation en optant pour une formule de consultation par petits groupes. Ces rencontres-consultations sont destinées à nos représentantes et représentants des différents comités de liaison locaux et visent à clarifier les objectifs de l'intégration et de permettre un encadrement spécifique en préparation des plans annuels d'intégration 2013 dont la date de dépôt est le 24 mai prochain.

En terminant, je réitère mes remerciements à tous les membres qui m'ont accordé leur confiance. La vie syndicale est captivante et mes échanges avec vous ont été fertiles afin de faire valoir nos idées et nos opinions sur notre importance au sein de notre Université.

Ginette Prévost
Vice-présidente aux affaires universitaires

RELATIONS INTERSYNDICALES - BILAN

D'un printemps à l'autre, l'année fut riche d'espoir surtout chez la jeunesse étudiante; bruyante de slogans scandés dans la rue et enthousiaste d'une solidarité retrouvée! L'année a aussi suscité son lot d'indignations : quand nous sommes retournés dans la rue décrier les coupures ignobles à l'assurance-emploi et la hausse des droits de scolarité au sortir du Sommet sur l'enseignement supérieur, où nous avons dû nous immiscer par la porte web de côté pour être représentés; puis quand nous avons de nouveau réclamé une commission d'enquête sur la brutalité policière.

La Journée internationale des femmes fut un moment privilégié de solidarité avec les travailleuses et travailleurs non syndiqués que défend l'organisme Au bas de l'échelle. D'autres rencontres stimulantes ont marqué le travail intersyndical : des syndiquées et syndiqués en lutte, l'étudiant récipiendaire de la bourse Laurie-Girouard pour son engagement communautaire et des étudiantes et étudiants déterminés à créer du logement coopératif étudiant (UTILE). Au fil de la grève étudiante, les réunions intersyndicales/interfacultaires se sont multipliées afin d'appuyer les étudiants de l'UQAM. Après discussions avec leurs associations facultaires et les membres du SCCUQ en instance, nous avons soutenu financièrement, outre la CLASSE et l'ASSÉ, les associations qui l'ont demandé et avons claironné à leur côté aux célèbres manifestations des 22 du mois. Voilà pourquoi ce travail intersyndical de représentation, inextricablement lié à la sphère publique, s'avère important. Ce que le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN) appelle le second front, qui renforce par nos solidarités syndicales et sociales le premier - la convention collective -, est au cœur de ce poste. La mise en œuvre de notre politique de don de solidarité totalisant 20 000 \$ en est d'ailleurs le reflet.

D'autres responsabilités consistent à représenter le Syndicat à la FNEEQ-CSN, notre

fédération, et au CCMM, et à constituer nos délégations afin d'y participer. Afin d'en favoriser la diversité, une nouvelle conduite a été mise en place. Elle vise à ce qu'au moins 30 % des membres de la délégation proviennent de l'extérieur de l'équipe syndicale. Un effort de recrutement a varié et accru la représentation syndicale au CCMM, mais la participation effective à cette instance demeure un défi constant. Avec l'appui de la présidence, nous avons assuré la représentation du Syndicat aux rencontres mensuelles du Regroupement université (RU), formé des syndicats de personnes chargées de cours de la FNEEQ. Nous avons d'ailleurs, lors d'une de ces rencontres, appuyé avec ardeur nos collègues de l'Université McGill en négociation d'une première convention collective avec un employeur intransigeant et qui a été déloyal en niant leur droit de manifester. Par ailleurs, le Sommet sur l'enseignement supérieur a marqué l'année au RU et nécessité mon implication notable. Étant un lien privilégié avec le RU, il m'était impératif d'y soulever notre absence collective initiale, d'y réclamer une présence forte et de favoriser avec d'autres une meilleure reconnaissance de notre travail et de ses conditions. À cela s'ajoutent d'instructives rencontres à la COCAL X à Mexico, au sein de la délégation FNEEQ. Nous y avons voté une première déclaration politique visant l'amélioration des droits sociaux et démocratiques en éducation et le bien-être pour tous.

Solidarité!

*Danielle Doucet
Vice-présidente aux relations intersyndicales*

INFORMATION - BILAN

Conformément à l'engagement pris lors des dernières élections, en plus d'assumer mes fonctions d'officière, j'ai oeuvré à compléter la réforme des moyens de communication de notre syndicat. Toutefois, la conjoncture particulière de la dernière année a monopolisé une grande partie de mon temps.

Durant la période des vacances, je suis restée à l'affût des manifestations, de l'application et de la contestation de la Loi 12 et des impacts appréhendés sur les conditions de notre retour en classe (calendrier, salaire, entente d'évaluation, etc.).

Lors de la rentrée, j'ai fait partie des équipes formées d'officières et officiers, de membres du SCCUQ et de responsables de la FNEEQ pour assurer le bon déroulement des activités d'enseignement et conseiller les membres aux prises avec des situations difficiles. Parallèlement, je dressais des bilans afin d'informer les membres de la situation.

Lors du Sommet sur l'enseignement supérieur, je me suis consacrée à faire rayonner la vision de notre syndicat face aux enjeux majeurs. Faire entendre notre voix lors des rencontres préparatoires a constitué un véritable défi. J'ai lancé une pétition, récoltant rapidement plus de 500 signatures d'appui à notre cause.

Nous avons créé une campagne autour d'un message clair : « Nous sommes des partenaires essentiels à la vie académique de notre université » qui a été décliné de plusieurs façons, dont l'en-tête du site web et de notre page Facebook. Une affiche et un signet ont été produits et deux encarts ont été publiés dans *Le Devoir*.

Bien qu'il soit difficile d'en évaluer la portée, j'ai observé que des organismes et des personnalités du monde de l'enseignement, dont le ministre Duchesne, se sont abonnés à notre compte Twitter. J'ai également observé

un changement de ton à notre égard dans les médias traditionnels.

Toujours en marge du Sommet, j'ai participé, à l'interne, à l'organisation d'une journée de consultation en janvier et j'ai donné suite aux résolutions prises lors de cette consultation. J'ai réalisé une vidéo promouvant nos réalisations à la recherche et à la création universitaires. J'ai fait la lecture de cette liste lors de l'événement Moulin à paroles, devant les portes de l'Arsenal, lieu où se tenait le Sommet le 25 février dernier.

Il m'était cher de faire du SCCUQ@tualités un lieu de débats et d'échanges sur les différents enjeux que vivent nos membres et, à cet effet, de m'adjoindre la collaboration de membres. Un numéro spécial en marge du Sommet a été produit avec Marie-Pierre Boucher ; je souhaite que ce projet soit réitéré pour le bien de notre organisme.

La vie syndicale est riche en rebondissements et la tâche exige de nombreuses heures de travail qu'un bilan de quelques lignes n'arrive pas à restituer. Pour prendre connaissance de nos actions, je vous réfère aux comptes Twitter, Facebook et Flickr, qui constituent, en quelques caractères et images, un journal des activités du SCCUQ.

Mon mandat a été interrompu par un congé de maladie ; j'aurais aimé poursuivre mon travail car il y a encore tant de chantiers à terminer et d'autres, tout aussi motivants, à entreprendre. Je vous dis pour l'instant *Au revoir*, en espérant avoir répondu à vos attentes.

Marjolaine Béland
Vice-présidente à l'information

TRÉSORERIE - BILAN

Plusieurs volets financiers sont venus ponctuer nos décisions au cours du mandat 2012 – 2013. J'en ferai une brève revue en insistant sur les éléments les plus importants tout en relatant les éléments du quotidien qui ont été les plus significatifs du point de vue du service aux membres.

Au fil des semaines, le rôle de la trésorerie est de veiller au respect des orientations et des projets que collectivement nous nous sommes dotés lors de l'adoption du budget. Il est de première importance de mettre en œuvre les choix des membres et de respecter comment il a été décidé d'utiliser les cotisations syndicales. Notre rôle de fiduciaire nous oblige aussi à exercer une saine gestion du bien commun. L'application de ce principe a pris une saveur particulière au cours du présent mandat. En effet, il devenait impératif de réduire l'ampleur des excédents (il atteint 160 060 \$ cette année) devenus récurrents au fil des années, en réduisant le taux de cotisation syndicale. Ceci a constitué un des principaux dossiers sur lesquels je me suis concentrée cette année. La modification au taux de cotisation a finalement été adoptée à l'assemblée générale du 9 mai 2012. Plusieurs analyses ont été nécessaires pour rendre possible cet important changement et les suivis budgétaires subséquents sont impératifs. L'adoption du budget 2013, en décembre dernier, a traduit en terme financier cette décision. Je fais un suivi budgétaire régulier de nos cotisations syndicales.

En plus des tâches quotidiennes dévolues au mandat de la trésorerie, j'ai aussi travaillé sur le dossier de l'équité salariale, nouveau dossier en 2012.

J'ai également amorcé une réflexion sur les implications de la nouvelle loi C-377 et j'ai produit un article sur les impacts de celle-ci sur la divulgation financière pour notre syndicat.

J'ai assuré un service de soutien aux membres dont l'horizon retraite est plus proche. Cet

aspect de mon travail vient enrichir mon mandat et m'apporte la satisfaction d'un service plus direct aux membres. J'ai activement participé, en tant que représentante élue des chargées et chargés de cours de l'UQAM, aux diverses réunions du Comité de retraite et du Comité de placement du Régime de retraite des chargés de cours de l'UQ. Ce rôle de représentante facilite la transmission de l'information au Syndicat sur les questions qui touchent le régime de retraite. À l'automne dernier, j'ai donné une conférence portant sur le sujet, ceci répondant à un besoin exprimé par les membres.

J'ai activement travaillé à rendre possible la retraite progressive. J'ai participé aux discussions syndicales qui ont conduit à la signature d'une lettre d'entente à cet effet avec l'UQAM.

Je suis membre du conseil d'administration de la Caisse de la Culture et présidente de son Comité de vérification. Ceci me permet de participer de près à la gestion de l'institution financière où sont placés nos avoirs. Dans une conjoncture défavorable, je m'assure d'obtenir les meilleurs rendements possible sur nos placements.

Lors de la reprise des cours de l'hiver 2012, je me suis impliquée à la mise sur pied de prêts de dépannage financier auprès de la Caisse de la Culture et auprès du Fonds d'entraide de l'UQAM.

Pour terminer, je joue un rôle de conseillère afin d'offrir les meilleurs services possible aux membres et de veiller à la protection de leurs intérêts. Ces diverses activités reliées au mandat de la trésorerie permettent à notre syndicat de s'appuyer sur une solide base financière.

Marie Bouvier
Trésorière

SECRETARIAT GÉNÉRAL - BILAN

Si la mobilisation historique du Printemps érable a eu des répercussions sur les conditions de travail des personnes chargées de cours, elle a également animé la vie démocratique de notre syndicat. Au terme de l'assemblée générale statutaire du 23 avril prochain, les membres se seront réunis douze fois en assemblée générale et une fois en conseil syndical. Les enjeux liés à la grève étudiante et à la lutte citoyenne (notamment l'accessibilité aux études supérieures, le mal financement des universités, le droit de manifester et la violence policière), tout comme la protection de nos droits en tant qu'enseignantes et enseignants face à la Loi 12, ont dominé les discussions durant nos instances jusqu'aux élections provinciales du 4 septembre dernier. Depuis, les membres se sont principalement réunis pour discuter et décider de la posture à adopter et des actions à mener dans le cadre du Sommet sur l'enseignement supérieur.

À la lecture des procès-verbaux, il est facile de constater que 2012-2013 aura été une année où les personnes chargées de cours auront discuté et pris conscience de manière approfondie de la précarité de leur situation. Le manque de reconnaissance institutionnelle, les entorses à la convention collective concernant l'affichage des cours et le versement des salaires, la difficulté à obtenir une voix lors du Sommet... autant d'évènements qui ont mis en relief la fragilité structurelle de notre corps enseignant. Partant, le 31 janvier dernier, les membres ont voté en assemblée générale un certain nombre de résolutions qui orienteront le travail de l'équipe syndicale afin de renforcer le positionnement des personnes chargées de cours au sein de la communauté uqamienne et d'obtenir une reconnaissance institutionnelle corollaire à leur travail.

Sur le plan de l'intendance, les tâches routinières ont été bien réalisées : préparations des instances, rédaction des procès-verbaux (50 pour le comité exécutif, douze pour l'as-

semblée générale, un pour le conseil syndical), suivi de la représentation aux instances de l'UQAM, maintenance du parc informatique, etc. Quelques nouveautés saluables : depuis le mois de décembre 2012, les procès-verbaux doivent être envoyés aux membres au plus tard lors du rappel de la convocation à une instance. Cela permettra aux personnes chargées de cours d'arriver mieux préparées aux rencontres. Dans le but de faciliter les recherches et la référence, les résolutions sont désormais numérotées. Des cahiers contenant les résolutions adoptées par les différentes instances sont également disponibles pour consultation au secrétariat du SCCUQ. Aussi, un espace sur le site Internet du Syndicat accueillera sous peu les procès-verbaux (adoptés) des assemblées générales et des conseils syndicaux. Une discussion reste cependant à venir en assemblée générale sur le format qu'ils doivent prendre.

Je quitterai le poste de secrétaire générale dans quelques semaines. Et je ne peux le renouveler. Je tiens à remercier Francine David, qui a remplacé avec attention et efficacité notre secrétaire Violaine Gasse durant son congé de maternité. Violaine est de retour depuis le mois de septembre, son travail rigoureux, tout comme son esprit sagace, ont été pour moi des appuis indispensables pour mener à bien mon mandat. Je remercie chaleureusement mes collègues pour leur soutien et pour leur engagement. Enfin, je vous remercie vous, chers membres, pour la confiance que vous m'avez accordée. Je souhaite à la personne qui prendra ce poste, un excellent mandat.

Nathalie Miglioli
Secrétaire générale

COMITÉ DES AGENTES ET AGENTS DE RELATIONS DE TRAVAIL - BILAN

Le Comité des agentes et agents de relations de travail (CAART) veille au respect de l'application de la convention collective et apporte son soutien aux membres afin de prévenir et régler les problèmes liés aux relations de travail.

Au cours du dernier mandat, nous avons 78 dossiers à l'étude dont 21 ont fait l'objet d'un grief. Dans le cas où l'employeur ne résoudrait pas les litiges soulevés par les griefs, ceux-ci peuvent être présentés devant un arbitre afin qu'il rende une décision. À cet égard, huit nouvelles demandes d'arbitrage ont été déposées. Au total, cette année, treize se sont vu confirmer la date de la première audition ou sont déjà en cours. Outre ces démarches officielles, notre rôle consiste également à prévenir les griefs et à répondre aux interrogations des membres. Nous sommes donc disponibles pour les appels et présents à nos bureaux pour accueillir tous ceux qui le souhaitent. Ainsi, plusieurs situations problématiques ont été réglées à la satisfaction de toutes les parties sans entamer de procédure juridique.

À raison d'une fois par mois, nous rencontrons nos vis-à-vis patronaux en Comité de relations professionnelles pour discuter des cas à l'étude, des griefs et de tout autre enjeu relatif à la convention collective et à nos conditions de travail. Lors de ces rencontres, des ententes sont parfois conclues et permettent de dénouer certaines situations. À titre d'exemple, des lettres d'entente ont été signées portant sur divers sujets tels que le rajustement de la tâche des superviseurs de stages, la prolongation de la période de probation en raison de la grève, la possibilité d'opter pour une retraite anticipée, le transfert automatique d'EQE, etc.

Notre mandat consiste également à faire le suivi de dossiers récurrents ou occasionnels. Chaque trimestre, nous vérifions l'éligibilité des personnes engagées pour dispenser des cours retirés de l'affichage en vertu de la clause réserve. Nous organisons au trimestre d'hiver une séance d'information portant sur les demandes d'EQE et les bourses de perfectionnement. Un guide de procédure a été rédigé pour les personnes chargées de cours siégeant au comité de révision des EQE et un tableau synthétique présentant tous les types de bourse a été créé afin d'en faciliter la compréhension. Plusieurs dossiers d'intérêt général ont nécessité un travail d'étude et d'intervention dont ceux portant sur les changements à l'assurance-emploi et sur la réforme de la politique d'évaluation des enseignements. La proposition de bénéficier d'une assurance invalidité longue durée, issue de la dernière négociation de la convention collective, a demandé plusieurs rencontres avec les représentants de l'Université et des consultations périodiques avec une conseillère en assurances.

Afin d'offrir un service toujours amélioré et d'étendre leurs compétences et connaissances, Robert Drouin et Karine Lamoureux ont suivi une deuxième formation auprès de la FNEEQ.

La grève étudiante de 2012 a eu son lot de répercussions et le CAART a joué un rôle actif pour prévenir et résoudre les situations difficiles. L'aide de première ligne a été l'une de nos priorités tout au long de la grève où nous avons en tout temps répondu aux nombreuses demandes et questions des membres. Lors de rencontres et discussions avec l'Université, nous avons abordé différents problèmes et situations vécus par les personnes chargées de cours en tâchant de trouver des solutions dans le respect de notre convention collective.

Pour donner suite à la résolution « Rentrée 2012 » votée en instance, le CAART s'est joint aux équipes formées et s'est tenu prêt à se présenter à toutes heures aux salles de cours où des situations problématiques étaient constatées. Parallèlement, nous avons envoyé à tous les membres un formulaire « Rapport d'incident » à remplir par celles et ceux qui ne rencontraient pas les conditions normales d'enseignement. Ces interventions devenaient nécessaires dans le contexte particulier de la Loi 12 permettant aux étudiantes et étudiants de recevoir l'enseignement dispensé. En

terminant, suite à la résolution de l'assemblée générale du 10 décembre 2012, la *Lettre d'entente sur la prolongation du trimestre d'hiver 2012 et du début du trimestre d'automne 2012* a été signée et quatre griefs se reportant à la grève ont été retirés.

Marie-Claude Audet

Robert Drouin

Karine Lamoureux

Agentes et agents de relations de travail

COMITÉ MOBILISATION- INTÉGRATION - BILAN

Lors de l'assemblée générale statutaire du 26 avril 2012, les membres ont élu Jawaher Chourou, Louise Gavard et Louise Samson comme conseillères du Comité mobilisation-intégration (CMI).

Au mois de mai, le CMI s'est consacré à la préparation des assemblées d'unité facultaires. Il a également participé à la manifestation d'appui au mouvement de grève étudiant le 1^{er} mai et à celle organisée le 22, qui avait pour thème « 100 jours de grève, de mépris, de résistance ».

Durant le mois de juin, le CMI a procédé à la lecture, à l'analyse et au suivi des plans annuels et de leurs projets : le comité de liaison institutionnel (CLI) a reçu 140 demandes de projets d'intégration déposées par les comités de liaison locaux (CLL) provenant de 31 départements, écoles et facultés. Le CMI a préparé quelques scénarios de décisions quant à la recevabilité de chacun des projets, avant la tenue d'une réunion pré-CLI avec Zakaria EL Mrabet, alors vice-président aux affaires universitaires. Le CLI s'est réuni

le 20 juin. Les jours suivants, le CMI a validé les numéros des projets d'intégration et en a produit le tableau final : le dépôt s'est fait le 28 juin et les réponses aux demandes ont été acheminées aux divers CLL. Pendant que s'effectuait ce travail, le BBQ a eu lieu sous un soleil de plomb le 21 juin. Et avant de partir pour les vacances, les conseillères du CMI se sont assurées que les réponses du CLI avaient bien été envoyées aux CLL.

L'automne 2012-2013 a été particulièrement chargé. Le 27 août s'amorçait le *Parachèvement du trimestre d'hiver 2012*, parachèvement qui a exigé, entre autres choses, la mise sur pied d'équipes d'interventions dans les salles de classe où il y avait des perturbations. Pour ce faire, il a fallu recruter des personnes déléguées pour aider à la gestion de la crise : des équipes de terrain et une cellule de crise ont été formées. La nécessité d'informer les unités départementales des actions et des résolutions prises par le SCCUQ s'est aussi imposée. Le CMI a entrepris la tournée de chaque département de la Faculté des arts et de la Faculté de science politique et droit.

Toute l'équipe syndicale s'est alors mobilisée pour assurer une présence continue au local afin d'assister les personnes chargées de cours dont les cours étaient levés. Louise Samson a été mandatée pour présenter à l'Exécutif un bilan de la mobilisation de l'équipe syndicale et des déléguées et délégués.

Parallèlement au travail que le *Parachèvement du trimestre* leur imposait, les conseillères du CMI ont organisé et tenu durant le trimestre d'automne toutes les assemblées d'unités départementales statutaires. L'importance de ces assemblées doit être soulignée : il s'agit pour les personnes chargées de cours de profiter de l'occasion qui leur est offerte pour rencontrer leurs collègues, discuter et s'informer de la vie départementale, ainsi que proposer des actions qui permettent de dynamiser leur unité et de rendre manifeste la place qu'elles y occupent. Les conseillères ont porté une attention particulière à la participation des jeunes personnes chargées de cours. Elles ont d'ailleurs réussi à en convaincre quelques-unes de pourvoir des postes de représentation dès que l'occasion se présenterait.

L'analyse et le suivi des projets d'intégration sont les tâches récurrentes des conseillères du CMI. En plus du dépôt annuel décrit plus haut, deux dépôts *ad hoc* ont lieu au mois d'octobre et de février. À cela s'ajoute la mise à jour des documents indispensables à l'exécution des tâches prévues au mandat du CMI, soit la représentation et son suivi, la gestion des projets d'intégration, etc.

Le 6 janvier 2013 est entrée en vigueur la réforme de l'assurance-emploi du gouvernement Harper. Le SCCUQ a envoyé une invitation aux personnes chargées de cours afin de participer à la manifestation organisée par la MASSE le 12 février 2013 contre cette réforme qui nous touche particulièrement.

Dans le cadre du *Sommet sur l'enseignement supérieur*, l'équipe du CMI a distribué des signets dans les bibliothèques uqamiennes

(arts, musique, centrale, sciences, etc.), les librairies environnantes, la Coop UQAM aux pavillons Judith-Jasmin et des Sciences, de même que dans quelques cafés proches de l'Université, pour souligner la contribution essentielle des personnes chargées de cours à l'enseignement supérieur. Parallèlement à cette activité, le CMI a compilé les réalisations en recherche/création des personnes chargées de cours. Plusieurs d'entre elles ont répondu au message du 7 février dernier *Valorisons notre contribution à la recherche et à la création*. La liste de ces réalisations a fait l'objet d'une lecture publique dans le cadre de l'événement *Moulin à paroles en marge du Sommet*.

Durant le mois de mars, deux *focus groups* ont eu lieu avec des personnes chargées de cours nouvellement embauchées afin de recueillir leurs commentaires quant à leur intégration à l'UQAM. De plus, un appel a été lancé aux personnes chargées de cours membres de la Faculté des sciences humaines afin qu'elles participent à l'élection de la doyenne de leur faculté. Un courriel d'information, à ce sujet, leur a été envoyé. Afin que le vote se fasse de la manière la plus éclairée possible, le CMI a assuré, avec le soutien et la collaboration de la nouvelle vice-présidente aux affaires universitaires, le transfert à toutes les personnes chargées de cours du rapport de notre représentante au comité de sélection de la doyenne de cette faculté.

Enfin, les activités habituelles du SCCUQ se sont poursuivies : les « 5 à 7 » après les instances, un « 5 à 7 » pour souligner la Journée nationale des personnes chargées de cours, le souper de Noël à l'ITHQ et l'accueil aux instances.

Jawaher Chourou
Louise Gavard
Louise Samson
Comité de mobilisation-intégration